



**ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE LA WANTZENAU**  
**ANNEE 2017/2018**

**FICHE d'INSCRIPTION ANCIEN(E) ELEVE : BLANCHE**  
**FICHE d'INSCRIPTION NOUVEL(LE) ELEVE : JAUNE**

***MERCI de remplir TOUTES LES RUBRIQUES et d'ECRIRE LISIBLEMENT***

Nom et prénom de l'élève : .....
Né(e) le : .....
Adresse complète : .....
Nom et prénom du représentant légal si l'élève est mineur : .....
Téléphone privé : .....
Téléphone portable : .....
Adresse mail : .....
Téléphone professionnel – précisez M. ou Mme : .....
Profession des parents (facultatif) : .....

**PARCOURS EVEIL MUSICAL** (de 4 à 6 ans)

1<sup>ère</sup> année

2<sup>ème</sup> année

**FORMATION MUSICALE (Solfège) : obligatoire jusqu'en fin de cycle 2 :**

**CYCLE I**

- Cycle 1 année 1
- Cycle 1 année 2
- Cycle 1 année 3
- Cycle 1 année 4

**CYCLE 2**

- Cycle 2 année 1
- Cycle 2 année 2
- Cycle 2 année 3

**GRANDS DEBUTANTS (9, 10,11 ans...)**

**PREMIER CYCLE COURT**

- 1<sup>ère</sup> année
- 2<sup>ème</sup> année
- 3<sup>ème</sup> année

**ADULTES / ADOS**

- Perfectionnement

**FORMATION INSTRUMENTALE:**

**Premier Instrument**

Professeur .....

Niveau (cycle – année) .....

**Deuxième Instrument**

Professeur .....

Niveau (cycle – année) .....

**ATELIERS DE PRATIQUE COLLECTIVE:**

- Orchestre
- Chorale Enfants (7-10 ans)
- Chorale Jeunes (11-15 ans)
- Chorale Adultes (16 ans et plus)
- Groupes de musique actuelle (entourer maximum 2 vœux)
- Rock Jazz Impro
- Groupe de guitares

**A NOTER:**

Cette fiche tient lieu **d'engagement à fréquenter les cours pendant la durée d'une année scolaire.**  
Le soussigné reconnaît avoir eu connaissance **des tarifs d'écolage et du règlement intérieur.**

A La Wantzenau, le .....

Signature

---

**DROIT A L'IMAGE**

Je soussigné(e) :

Représentant légal de l'élève :

AUTORISE  N'AUTORISE PAS

La commune de La Wantzenau à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies représentant l'élève mentionné ci-dessus, pour les besoins de communication culturelle générale ou concernant l'école de musique.

Les photographies susmentionnées sont susceptibles d'être reproduites sur les supports suivants :

- Publication dans une revue, ouvrage ou journal « Trait d'Union »
- Publication pour une publicité .....
- Présentation au public lors d'une exposition.....
- Diffusion sur le site web de la commune.....
- Facebook.....

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ en deux exemplaires.

Signature



## Ecole Municipale de La Wantzenau TARIFS 2017/2018

### Tarifs trimestriels 1<sup>er</sup> trimestre (du 18/09/2017 au 18/09/2018)

Eveil	67 €
Formation Musicale (*)	46 €
Instruments à vent et percussions	102 €
Cordes / claviers	114 €
Ateliers / Chorale	25 €
Collectif Initiation Percussions	84 €

(\*) La formation musicale est obligatoire jusqu'à la fin du cycle 2

### Tarifs trimestriels 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre (du 1/1/2018 au 31/03/2018) (du 1/04/2018 au 30/06/2018)

Eveil	58 €
Formation Musicale (*)	40 €
Instruments à vent et percussions	88 €
Cordes / claviers	98 €
Ateliers / Chorale	22 €
Collectif Initiation Percussions	72 €

(\*) La formation musicale est obligatoire jusqu'à la fin du cycle 2

- Une réduction par membre supplémentaire d'une même famille sera appliquée : -20%
- Une réduction de 40 % sera appliquée aux membres de l'Harmonie Municipale.
- Une majoration de 40 % sera appliquée aux élèves venant d'autres communes.
- La chorale et les ateliers sont gratuits sauf pour les enfants non inscrits à l'école de musique, et ne rentrent pas dans le champ des réductions ci-dessus.
- Les frais d'écolage sont payables sur présentation de la facture. Le règlement des frais d'écolage se fait à la caisse de La Trésorerie Principale de Schiltigheim -1-3 rue Jean Monnet 67303 SCHILTIGHEIM CEDEX.
- **Tout trimestre entamé est dû.**
- **Les démissions doivent se faire par courrier adressé à la Mairie de La Wantzenau, après entretien préalable avec la direction d'établissement.**
- **Toute absence aux cours doit être justifiée par écrit.**